# Forêt du PUY-DE-DOME

mise à jour août 2025

Fiche départementale – CNPF Auvergne-Rhône-Alpes

## Surfaces et volumes

Taux de boisement de 34 %.

Superficie forestière totale est de 273 000 ha.

Surface de forêts privées 238 000 ha

(Source Observatoire des forêts)

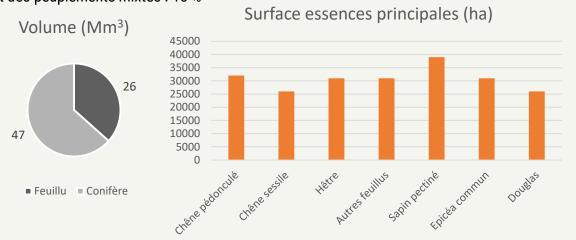


Le volume de bois vivant est de **73 000 000** m³ et le volume moyen est de **274** m³/ha (172 m³/ha en France).

# Peuplements et essences (en surface)

Part des peuplements purement feuillus : 48 % Part des peuplements purement résineux : 34 %

Part des peuplements mixtes: 18 %



## Quels flux de bois en forêt?

Sur la période 2014-2022, la production biologique est de 2 100 000 m³/an, soit 8 m³/ha/an La mortalité est de 400 000 de m³/an, soit 1.3 m³/ha/an.

Toutes les informations sur le bilan des flux sont sur <u>l'Observatoire des forêts françaises</u>

## La forêt privée et ses propriétaires

La forêt privée appartient à 79 400 propriétaires forestiers.

- 3,3 hectares de propriété forestière moyenne.
- 5 350 forêts de plus de 10 hectares représentant 59 % de la superficie forestière.



Paysage du Puy-de-Dôme. Jean-Pierre Loudes@CNPF

Source : Cadastre 2022	Nombre de comptes de propriété	%	Surface boisée (ha)	%
Moins de 4 ha De 4 à 10 ha De 10 à 20 ha Plus de 20 ha	66 100 7 950 2 950 2 400	83 10 4 3	57 000 49 600 40 600 112 200	22 19 16 43
TOTAL	79 400		259 400	

#### La Gestion Durable

Les documents de gestion durable certifient aux propriétaires que la gestion de leur forêt est durable (récolte, renouvellement forestier et prise en compte des enjeux socio-environnementaux)

Plans Simples de Gestion: 425; 27 293 ha

Code de bonnes pratiques sylvicoles : 1 256; 8 419 ha

L'enjeu majeur pour les forêts du Puy-de-Dôme sera le renouvellement de la Sapinière en basse altitude et des Pessières. Mais aussi d'encourager toutes les formes de regroupement des propriétaires pour améliorer la mise en gestion.

### Missions et contact du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière délégation Auvergne-Rhône-Alpes est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées



et développer la gestion des forêts



Sensibiliser et former les propriétaires et leurs gestionnaires aux techniaues sylvicoles



Regroupe les propriétaires et mobiliser les ressources



à la protection de la forêt et à sa pérennité



Contribuer à la prise en compte de la forêt privée dans la société et l'aménagement du territoire

Contact des techniciens: https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr





